

Togo: Le Synphot conteste des décisions antisyndicales de Mijiyawa



Au Togo, les services de soins de santé tournent au ralenti ce vendredi 02 avril sur toute l'étendue. Les agents de santé sont en sit-in dans tous les hôpitaux publics pour manifester contre ce qu'ils appellent affectations punitives en leur sein.

{loadmoduleid 212}

La fronde est lancée contre Moustapha Midiyawa. Le ministre togolais de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel dans un arrêté en date du 1er avril dernier a décidé de changer de poste à 2 figures de proie du Syndicat national des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot).

Selon l'arrêté, Kodjo Amessidou, technicien supérieur de santé, précédemment au service au centre hospitalier préfectoral de Kpalimé doit servir prochainement à la direction préfectorale de Danyi en remplacement de Komi Aziawonou.

Dans le même temps, Péhéké Danikè Peheynane, ingénieur en anesthésie, précédemment au service au centre hospitalier préfectoral de Kpalimé est affecté. Il est appelé à servir désormais au centre hospitalier préfectoral de Notsè.

Pour les agents de santé, principalement les syndiqués de toute obédience, il s'agit d'une affectation punitive contre laquelle il faut manifester. Tout comme un seul homme, ils observent ce vendredi 02 un sit-in sur leur lieu de travail.

« Quand on appelle les travailleurs au respect des textes de lois, il faut être des modèles en ne foulant pas aux pieds les mêmes textes de lois » ont-ils écrit.

Par ailleurs beaucoup tentent de lier l'affectation de MM Amessidou et de Peheynane à leur dernier appel à manifester.

{loadmoduleid 214}

En effet à la réunion extraordinaire du 09 mars dernier entre le personnel du CHP Kpalimé, le point focal Synphot et le président du collège des délégués se sont insurgés contre la violation flagrante du règlement intérieur du CHP Kpalimé et le manque de considération de la direction envers le personnel dudit centre.

A l'arrivée, ils avaient eu à signer un mot d'ordre de grève qui aurait été effectif le 11 mars dernier.

« Le personnel de santé du CHP Kpalimé en réunion extraordinaire ce mardi 09 mars 2021, décide de faire un sit-in de mécontentement de 48 heures à partir du 11 mars 2021 si l'administration ne déverrouille pas son système informatique et s'il n'y a pas de satisfaction après ces 48 heures de sit-in, les mouvements se poursuivront », avaient signé MM Amessidou et Peheynane.

{loadmoduleid 220}